



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

210^{ème}
rapport annuel
de gestion

Exercice 2023





Les résultats de la banque

La Caisse d'Épargne Riviera en bref	04
Message du Président et du Directeur	07
Organes de la banque	20
Graphiques	26
Comptes annuels 2023	34
Annexe aux comptes annuels 2023	40
Raison sociale, forme juridique et siège de la banque	42
Principes de comptabilisation et d'évaluation	43
Gestion des risques	47
Événements significatifs survenus après la date du bilan	48
Informations relatives au bilan	49
Informations relatives aux opérations hors-bilan	56
Informations relatives au compte de résultat	57
Rapport de l'Organe de révision	59
Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités	60

SOMMAIRE

La vie de la CER en 2023

ÉQUIPE

L'équipe de la CER
à votre service

10

SOUTIENS

12

RÉALISATIONS

- Tournoi de Golf
- Nouveau site internet

14

INTERVIEW

Magico: Magicien et
observateur

16

ÉVÉNEMENT

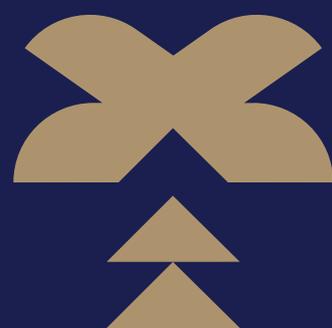
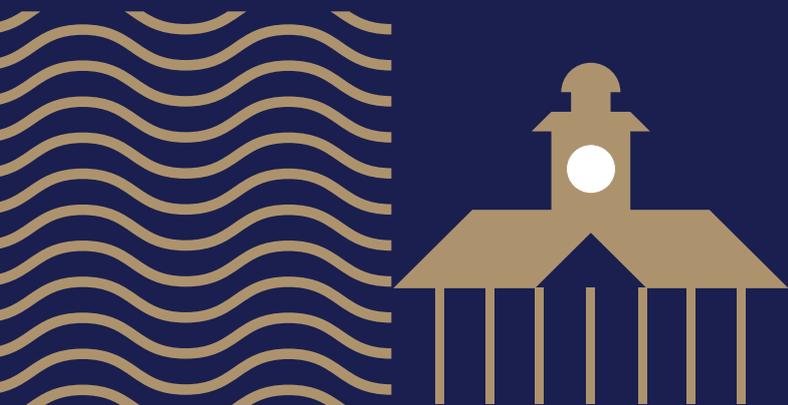
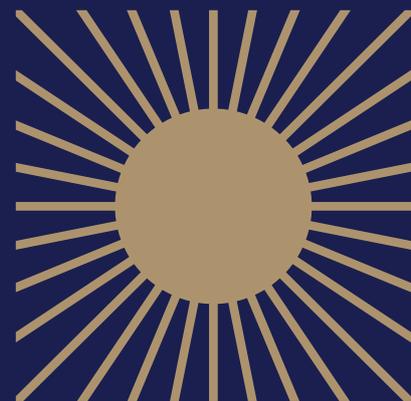
Assemblée générale
ordinaire du 3 mai 2023 de
la Caisse d'Épargne Riviera

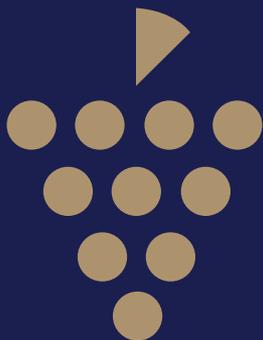
32

REGARD EN IMAGES

66

La Caisse d'Épargne Riviera en bref





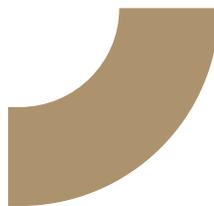
Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	CHF 1'769'000
Agences	Vevey (siège) et Montreux
Effectif	19.0 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH – 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Site internet	www.cer.ch

Bilan	2023	2022
	en milliers de francs	
Total du bilan	608'624	650'464
Avances à la clientèle	522'053	482'664
Dépôts de la clientèle	547'279	592'525
Fonds propres totaux	56'269	52'644

Compte de résultat	2023	2022
	en milliers de francs	
Résultat brut des opérations d'intérêts	9'498	7'186
Résultat des opérations de commissions	777	896
Résultat des opérations de négoce	616	-1'262
Charges d'exploitation	-5'764	-5'577
Résultat des activités	11'150	7'654
Impôts	-685	-243
Bénéfice net de l'exercice	1'537	1'100

Ratios	2023	2022
	Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)	425%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	104.80%	122.80%
Marge brute d'intérêts	1.51%	1.11%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	584	456
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.12%	0.46%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.08%	0.11%





Message du Président et du Directeur

La Caisse d'Épargne Riviera, par son Conseil d'administration et sa Direction, a le plaisir de présenter à Mesdames et Messieurs les sociétaires, de très bons résultats à l'issue de son 210^{ème} exercice.

Lors de l'année sous revue, l'économie mondiale a été marquée par une croissance ralentie et une inflation en baisse. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale a fléchi, passant de 2.6% en 2022 à 1.5% en 2023. L'inflation mondiale a également diminué, passant de 8.7% en 2022 à 6.9% en 2023. Les Etats-Unis ont affiché une résilience économique grâce à une politique budgétaire soutenue, tandis que l'Europe a éprouvé des difficultés avec un décrochage par rapport aux Etats-Unis.

L'économie suisse a connu un début d'année robuste, puis a stagné dès le 2^{ème} trimestre. La consommation privée a repris de la vigueur, mais les investissements et la création de valeur dans le secteur industriel ont reculé. La stagnation de l'économie suisse peut être attribuée à, notamment d'une part la mauvaise conjoncture mondiale, avec des difficultés rencontrées par l'Allemagne et la Chine, deux partenaires commer-

ciaux importants et, d'autre part, les fortes pressions inflationnistes à l'échelle internationale.

Le gouvernement a pris plusieurs mesures pour stimuler l'économie, en particulier dans le secteur touristique. Quant à la Banque Nationale Suisse (BNS), elle a maintenu une politique monétaire plus restrictive, ce qui a eu un impact positif sur l'inflation et la croissance économique. En 2023, les taux d'intérêt ont connu une évolution significative. La BNS a augmenté son taux directeur à plusieurs reprises, le portant à 1.75% en juin 2023, après cinq hausses en douze mois. Un an plus tôt, faut-il le rappeler, le taux de référence était encore figé depuis plusieurs années à -0.75%. En conséquence, la situation des taux a été marquée, durant l'exercice sous revue, par une augmentation notable des taux hypothécaires, tandis que les taux d'intérêt pour l'épargne sont demeurés faibles. Quant aux prix de l'immobilier, ils ont enregistré une hausse sensiblement moins marquée que celle constatée depuis le début du millénaire. Malgré cela, une correction des prix de l'immobilier restait peu probable, en raison de la pression migratoire qui continuait d'être soutenue et de l'activité de nouvelles constructions qui demeu-



rait faible. Il convient de relever qu'en raison de la hausse des taux d'intérêt, acheter en 2023 est devenu substantiellement plus cher que louer. Le rendement de l'immobilier a ainsi quelque peu perdu en attractivité.

C'est dans ce contexte économique et de situation des taux en particulier, que la Caisse d'Épargne Riviera a évolué en 2023. Notre banque présente toutefois un 210^{ème} exercice qui peut être qualifié d'excellent.

En chiffres, la taille du bilan était de 609 millions de francs, en baisse de 6.4% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont diminué de 7.6% à 547 millions de francs, une baisse qui a été constatée principalement sur les comptes courants et, dans une moindre mesure, les comptes épargne. Durant les huit années précédentes, marquées par les taux négatifs, la CER avait décidé de ne pas ponctionner de taux négatifs à sa clientèle, ce qui avait permis à ses clients de protéger leurs avoirs. Ainsi, nombreuse a été la clientèle composée d'entreprises, de fondations et d'associations locales, ainsi que des institutions publiques, qui ont pu bénéficier de ces conditions exceptionnelles appliquées aux comptes courants et à l'épargne. En 2023, avec la régularisation de la situation des taux du marché, il était normal que la clientèle diversifie à nouveau ses dépôts auprès d'autres établissements financiers. A l'actif du bilan, l'activité des prêts à la clientèle a été soutenue, puisque ce sont 39 millions de francs de nouvelles créances nettes qui ont été comptabilisées, dont 25 millions de francs de prêts hypothécaires (+5.5%) et 14 millions de francs d'autres avances à la clientèle (+ 42.6%). En conséquence, le poste des liquidités a été réduit à 44 millions de francs (-60.4%). Le degré de couverture des actifs clientèle par les dépôts de la clientèle a baissé, passant de 122.8% fin 2022 à 104.8% le 31 décembre 2023. Quant aux fonds propres, ils ont été augmentés de 2'350'000 francs dans les risques bancaires généraux et, en cas d'approbation de l'Assemblée générale, la base de fonds propres durs pourra augmenter de plus de

1'270'000 francs supplémentaires, à 50.8 millions de francs. Le ratio de levier selon Bâle III aura alors évolué en nette hausse, passant de 7.22% fin 2022 à 8.27% en fin de l'exercice sous revue, alors que le ratio de fonds propres globaux aura augmenté de 18.72% à 19.79%.

Le compte de résultat 2023 est aussi d'excellente facture. Les opérations d'intérêts ont enregistré une hausse de 32.2% à 9'498'000 francs, et de 12.0% à 8'744'000 francs après attribution de provisions. La marge d'intérêt brute a augmenté à 1.51% contre 1.11% un an plus tôt. Les résultats des activités liées aux placements pour la clientèle ont affiché, par rapport à 2022, une baisse de 24.2% à 779'000 francs, en raison d'une certaine retenue de la part de la clientèle « placement » à s'engager dans les marchés financiers. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé un gain de 616'000 francs. Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté à 5'764'000 francs (+3.3%). Les charges de personnel étaient en hausse de 6.3% et les autres charges d'exploitation sont demeurées stables (-1.8%). L'engagement de nouvelles ressources au sein du service des crédits ainsi que la mise en place d'une organisation matricielle avec un service transversal, a généré une croissance de l'effectif. Conséquence des évolutions précitées, le cost/income a baissé à 55.4% contre 67.4% en 2022. Au 31 décembre 2023, la Caisse d'Épargne Riviera comptabilisait un bénéfice net en forte hausse par rapport à l'exercice précédent, de 39.7%, à 1'537'000 francs.

Fort de ces résultats, le Conseil d'administration propose d'élever le dividende à 15%.

Le Conseil d'administration a par ailleurs pris connaissance des résultats réalisés par Riviera Finance, société dont la majorité du capital-actions est détenue par la Caisse d'Épargne Riviera. Sous l'expertise conduite de Monsieur Pascal Blanchard, administrateur-délégué, et de sa Direction, Riviera Finance a fait preuve d'efficacité et de performance dans un milieu financier plutôt difficile.

Nous sommes reconnaissants de l'engagement de chacune et de chacun et tenons à féliciter l'équipe de Riviera Finance pour les résultats obtenus.

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne Riviera tient à relever l'engagement remarquable de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs qui a conduit à présenter à notre Assemblée générale des résultats tout aussi remarquables, pendant une période où la stabilité de l'économie à l'échelle globale n'a pas été sa première qualité. Sans cet engagement et cette volonté de bien faire, nous ne serions pas en mesure d'afficher des résultats de la qualité de ceux que nous présentons à notre Assemblée générale. Ces excellents résultats ont été atteints grâce à la très forte implication des collaboratrices et collaborateurs de notre établissement, sous la conduite hautement compétente et très engagée de notre Directeur, Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques, efficacement entouré par les membres de la Direction de la CER.

C'est avec beaucoup de regret et de peine aussi, que le Conseil a enregistré en cours d'année, la démission de Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques, Directeur, qui a décidé, après 15 ans de bons et loyaux services, de donner une nouvelle orientation à sa carrière. La fin de ses activités a été enregistrée le 29 février 2024. Le Conseil a eu l'occasion d'adresser ses remerciements à Monsieur Gauthier-Jaques en lui exprimant tout d'abord son profond regret et sa tristesse de le voir nous quitter, en relevant ensuite les très hautes compétences du banquier qui a porté notre établissement là où il est aujourd'hui, après 15 ans d'une direction irréprochable et hautement efficace. Nous avons apprécié le banquier, l'homme et enfin l'ami que notre Directeur est devenu au fil du temps pour les membres de notre Conseil. Nous lui adressons toute notre reconnaissance pour son engagement sans faille, pour sa gestion très professionnelle, et pour la sûreté de son jugement. Nous souhaitons à Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques nos vœux les meilleurs pour la poursuite de sa carrière profes-

sionnelle. Ce sera toujours avec grand plaisir que nous partagerons avec lui quelques moments de réflexion sur ce qui a été pendant 15 ans le moteur qui l'a animé tous les jours.

La nouvelle Direction de notre Banque sera désormais assurée par un Collège, composé de Madame Nadine Cuany, et Messieurs Denis Aebischer, Thierry Broger et Pierre-Yves Guibert, avec le titre de Directrice, respectivement Directeurs. Le Collège sera conduit par Monsieur Thierry Broger. Nous leur souhaitons bonne chance et les assurons de notre appui indéfectible.

Pour conclure, le Conseil d'administration et la Direction tiennent à réitérer leur reconnaissance à notre fidèle clientèle, qui nous renouvelle sa confiance jour après jour. Nous vous en sommes très reconnaissants et nous nous engageons à poursuivre le service de qualité que nos collaboratrices et collaborateurs lui réservent, pour faire de ce partenariat un succès incontestable. Nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les sociétaires, chères clientes et chers clients, nos sincères remerciements.

Philippe Petitpierre

Président

Alexandre Gauthier-Jaques

Directeur





L'équipe de la CER à votre service

L'engagement de la Direction et des collaborateurs afin de cultiver des relations de proximité avec nos clients est la clé du succès de la CER. Nos collaborateurs demeurent résolument proches de notre clientèle, mettant en œuvre leurs compétences et leur dévouement pour répondre aux besoins financiers de manière personnalisée.



Les soutiens de la CER

- Amélie Gorka
- Caroline Ulrich
- Maude Mathys
- Voilier « Tabasco »
- Club Affaires Rire Montreux Comedy
- Cinema Open Air
- Festival International des Artistes de rue
- Vevey-Natation-Riviera
- Montreux-Natation



Instagram : gorkaamelie



Instagram : ulrich_caroline



Instagram: maudemathys



Les réalisations 2023



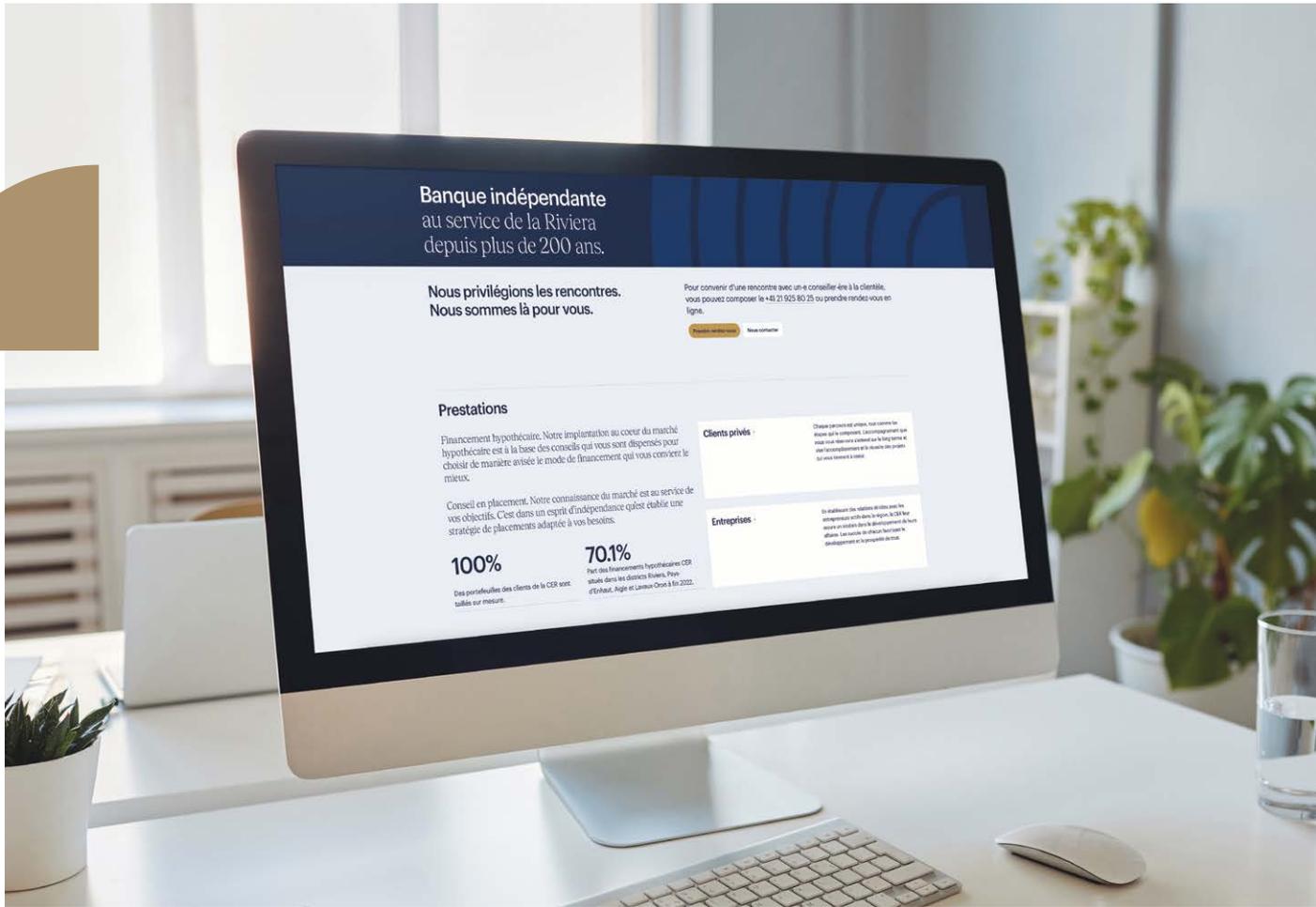
Tournoi de Golf

Moments mémorables en septembre 2023, pour le traditionnel tournoi de golf organisé par la Caisse d'Épargne Riviera et Riviera Finance.

Une forte chaleur a accompagné, tout au long de la journée et en soirée, de nombreux participants et invités, dans une atmosphère détendue et sympathique.

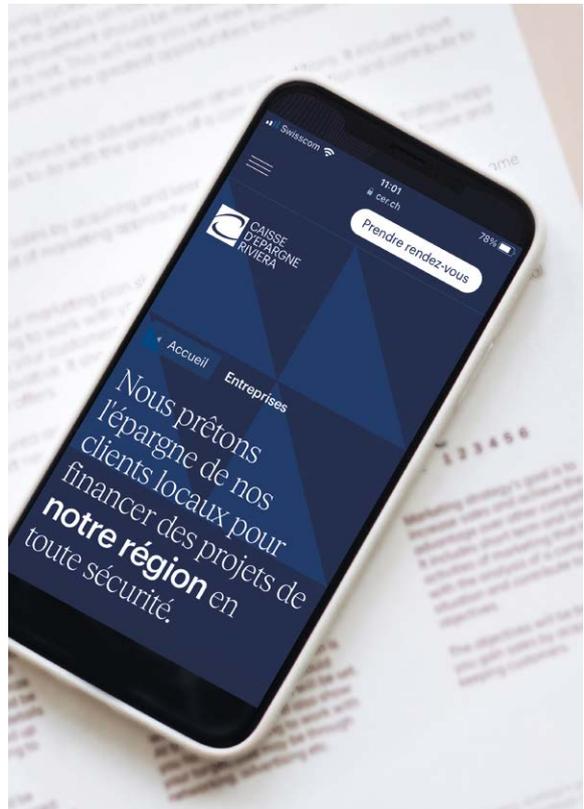
Des liens se sont tissés ou se sont renforcés, symbolisant notre engagement collectif.





Nouveau site internet

Mis en ligne en septembre, le nouveau site internet a été développé par l'agence lausannoise Antistatique. Simple et convivial, il permet notamment de prendre rendez-vous en ligne.



Notre grande interview



Cette année marque le 210^{ème} exercice de la Caisse d'Épargne Riviera et également les 30 années d'activité de Jean-François Tuberosi, magicien bien connu dans notre région sous le nom de Magico.

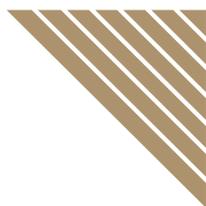
Plongeons avec lui dans son univers magique. Par ses yeux, explorons sa vision unique de l'émerveillement et de l'effet de surprise. Dans sa quête constante de réinvention, le magicien nous propose un regard différent sur le monde qui l'entoure, tissant des liens captivants entre la scène enchantée et les subtilités du quotidien.

Portrait de Magico

Magicien et observateur

À l'âge de 15 ans, Jean-François rencontre un prestidigitateur et découvre sa passion pour la magie. Fasciné, il décide de devenir magicien. Il monte une première fois sur scène en 1994, au casino de Montreux et cumule ensuite de multiples expériences jusqu'à la création de son premier spectacle en 1999. Cette création unique fusionne son histoire personnelle, l'épopée de Star Wars et l'art envoûtant de la magie.

Avec trois décennies consacrées aux feux de la rampe attestant de sa contribution à la richesse culturelle régionale, Magico célèbre cet anniversaire avec un spectacle poignant, tissé d'émotions et de souvenirs.



A. Gauthier-Jaques: Le rôle fondamental de la culture dans notre société semble être de créer un sentiment de rêve et d'émerveillement, engendrant ainsi une agréable surprise. En tant qu'artiste, magicien, votre mission consiste sans aucun doute à susciter cet effet positif.

Magico: En effet, que l'on soit chanteur, danseur, peintre, l'objectif est de marquer les esprits. Un spectacle représente une échappatoire pour le spectateur, ne serait-ce que pour une heure, et apporte du réconfort, surtout lorsqu'on traverse des moments difficiles.

Pour garantir qu'un public quitte la salle avec le sourire, pensez-vous que cela dépend de l'état d'esprit dans lequel il se présente ?

Cela dépend plutôt, il me semble, de la manière dont le spectacle se déroule. Un public peut difficilement ressortir avec une expérience positive lorsqu'il a été face à un magicien qui échoue ses tours. L'atmosphère, les regards et les applaudissements sont révélateurs de la qualité du spectacle, une perception qui s'acquiert avec l'expérience.

Quels éléments font d'une illusion un succès ?

La satisfaction du public prime ; c'est sa perception qui importe. Il est cependant plus difficile qu'une illusion soit réussie pour un magicien, ou un public averti. C'est bien pour cela qu'il existe deux catégories de magiciens : ceux qui se produisent pour le grand public, et ceux qui visent un public professionnel. En faisant partie de la première catégorie, je peux me permettre un certain décalage et même un tour moins que parfait peut ravir le public.

La surprise provoquée par votre métier est-elle toujours positive ?

Je constate au quotidien que la tendance générale est de parler du moins plutôt que du mieux. C'est pourquoi je considère que c'est un privilège d'exercer ce métier et d'occuper un rôle où la surprise crée l'émerveillement, le rêve.



Dès lors, comment créer un effet d'annonce positif?

Anticiper. En magie, on fonctionne également comme cela. Je me mets constamment à la place du spectateur. Où va-t-il regarder? Lorsque je ferai ce mouvement de main, va-t-il me suivre? Cela s'appelle le «chemin magique». On essaie de se mettre vraiment dans la peau du spectateur pour que tout soit parfait. C'est là que l'effet prend tout son sens.



Très intéressant. C'est donc l'anticipation de la réaction de l'autre qui compte. Ce qui est capital, c'est donc assurer la transition grâce à l'anticipation.

L'anticipation est une règle d'or dans beaucoup de situations de la vie.

Concernant le chemin magique, j'ai bien compris qu'il implique la technicité du tour mais également d'autres éléments. Pourriez-vous nous partager ces éléments? Sans relever vos secrets évidemment.

Il y a des astuces en magie, telle que la manipulation, le détournement d'attention et surtout, quelque chose qui a évolué au cours des 30 dernières années, c'est la présentation! Je peux présenter le même tour avec des histoires différentes, et l'effet sera totalement autre. La manière dont je raconte l'histoire influe énormément sur la perception du public. Et c'est cela que j'apprécie le plus en magie, c'est de trouver un prologue, de raconter l'histoire avec son effet et qu'il y ait un épilogue. Un peu comme un bon livre, ou un bon menu. Il est important que l'entrée, le plat et le dessert forment un bel ensemble.

L'évolution de ces dernières années se trouve donc dans la mise en scène et le storytelling. Comment créez-vous vos histoires?

Je commence par définir le contenu que je veux présenter. Ensuite, je m'appuie sur mes expériences personnelles. Etant un grand voyageur, la plupart de mes tours ont un lien avec le voyage. En réfléchissant à cela, on peut mettre en place des expériences mémorables. La personne qui vient voir un tour de magie le fait car elle veut être surprise, bluffée, divertie ou encore penser à autre chose. La confiance est également importante. Vos clients ont confiance en vous, tout comme les spectateurs doivent croire en mes tours.

Un effet où un spectacle évolue forcément. Je vous conseille de tester: allez voir un spectacle à la première et à la dernière représentation. Vous verrez que ce sont deux expériences totalement différentes. L'évolution est nécessaire, tout comme l'expérience et l'apprentissage.

Quand vous anticipez, quand vous vous mettez dans la peau du public, sur quoi vous basez-vous pour comprendre ses attentes?



J'assiste à de nombreux spectacles, parfois bluffants. Je cherche à comprendre comment captiver la sensibilité du public et m'en inspire. En réalité c'est en observant mes pairs plutôt que le public, que je peux satisfaire et captiver la sensibilité de ce dernier.

Tout le monde n'a pas 30 ans d'expérience dans le même domaine! Est-ce une conclusion ou une synthèse?

J'ai fait des spectacles pour mes 10, 20, 30 ans d'activité. Mais il s'agit en réalité d'une excuse pour continuer à me challenger! C'est une continuité de ma vie et une source de motivation.

La sphère bancaire, souvent perçue comme austère, sérieuse, peut susciter de l'appréhension. Dans votre domaine, ressentez-vous une certaine crainte ou appréhension de la part du public?

Je ne pense pas que mon métier inquiète, mais plutôt fascine. Les gens ont un besoin inné de

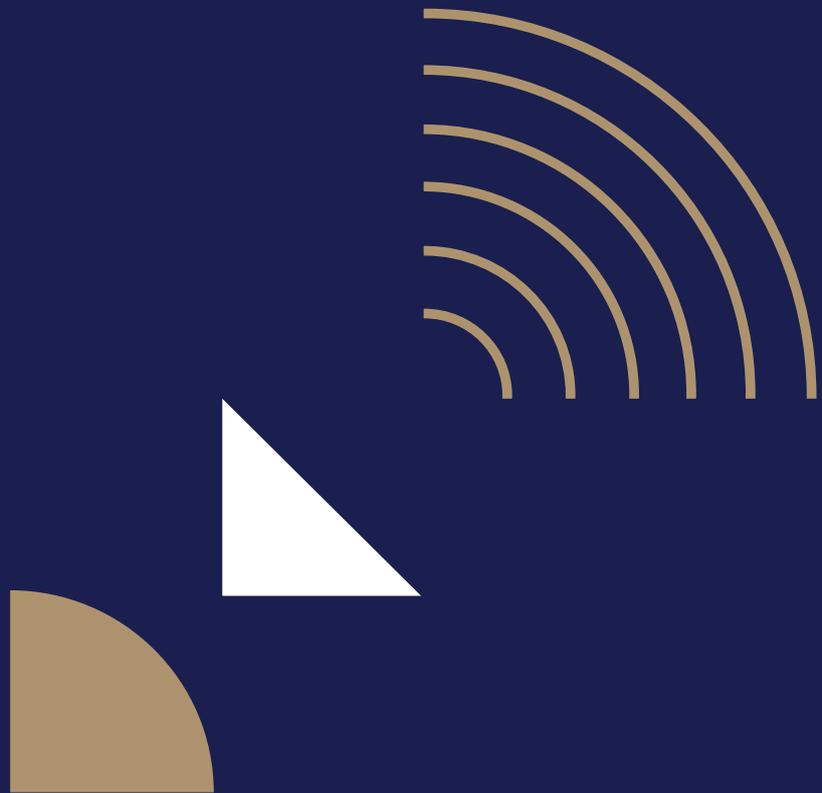
comprendre, que cela soit dans la finance ou dans la magie, le mystère alimente l'intérêt. Les questions du «pourquoi» et du «comment» sont universelles. Et lorsque quelque chose qui semble impossible se produit quand même, cela devient une sorte de fascination.

Merci Magico d'avoir partagé un peu de vous avec nous !

Interview réalisée en novembre 2023 par A. Gauthier-Jaques



Organes de la banque



Conseil d'administration

Échéance
du mandat

Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur-délégué de HOLDIGAZ SA, Vevey	2026
François Margot Vice-président	Juriste, Vevey	2026
Nicolas Cottier	Avocat, Saint-Prex	2026
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2026
Sandrine Moesching-Hubert	Architecte HES SIA, Bex	2026
Claude Romy	Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES, Expert-comptable diplômé, Romanel-sur-Lausanne	2025
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2026

Directeur et secrétaire hors Conseil

Alexandre Gauthier-Jaques Lussy-sur-Morges

Organe de révision

BDO SA Lausanne

Conseil d'administration

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Philippe Petitpierre
1948,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur EPFL.
Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

Parcours professionnel

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998.

Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe HOLDIGAZ. Il préside les Conseils d'administration de GAZNAT, UNIGAZ, FINGAZ et PETROSVIBRI, il est vice-président de SWISS-GAS et siège au Conseil de FLUXSWISS. Il représente la Suisse à l'étranger, notamment auprès d'EUROGAS et l'INTERNATIONAL GAS UNION.

Autres mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Il a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud.

François Margot
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011.

Après des études de droit, il a occupé de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations, et de Conseils d'administration de sociétés, déployant leurs activités principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.
Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Nicolas Cottier
1972,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.
Postgrade en droit européen de l'Université de Saarbrück (D).

Parcours professionnel

Nicolas Cottier est entré en fonction le 10 mai 2017. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date.

Après des études de droit, titulaire du brevet d'avocat, il a rejoint KPMG à Lausanne. Il a été nommé associé et a dirigé le service juridique du bureau de Lausanne. En 2013, il a fondé CDC Avocats Sàrl, et exerce depuis en qualité d'avocat indépendant, dans le domaine du droit commercial, notamment le droit comptable, le droit des sociétés, le droit des contrats et le droit du travail.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Biopôle SA, à Epalinges.
Membre du Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges.
Membre du Conseil d'administration de la Société Sunstar SA, à Etoy
Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA).

Jean de Gautard
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne avec thèse.

Parcours professionnel

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017).

Après ses études de droit et l'obtention de son brevet d'avocat en 1984, il a pratiqué le barreau associé à Mes Poudret, Anex et Journot jusqu'en 2001 date à laquelle il s'est installé seul dans son étude de Vevey jusqu'au 31 mars 2023. Il a exercé dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, plus précisément le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal. Il a été municipal de la commune de St-Légier-La Chiésaz de 1998 à 2005 et syndic de cette même commune de 2005 à 2011.

Autres mandats

Membre de plusieurs Conseils d'administration de sociétés du groupe HOLDIGAZ, à Vevey.
Président de La Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois, à Corsier-sur-Vevey.
Président du Réseau Santé Haut-Léman, à Rennaz.
Président de La Fondation Les Eglantines, à Vevey.
Président de la Fondation Opéra-Pléiades, à Blonay.
Président du Chœur symphonique de Vevey.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Sandrine Moesching-Hubert
1969,
Suisse



Formation

Diplôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Parcours professionnel

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017.

Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans la gestion de projets et le suivi de chantiers, le conseil et l'expertise, avec des compétences spécifiques dans les domaines de la rénovation et de la transformation, en particulier les bâtiments anciens, et de l'optimisation énergétique.

Autres mandats

Présidente du Conseil de la Fondation de la Monneresse, à Aigle.
Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.
Présidente du Conseil d'administration de Immo-Hydro SA, à Bex.
Membre du Conseil de Fondation DSR, à Rolle.

Daniel Willi
1951,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur civil EPFL.
Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

Parcours professionnel

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009.

Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis du bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert un bureau d'ingénieurs civils à Montreux et avec ses 50 collaborateurs, il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Il transmet son bureau à ses proches collaborateurs en juin 2018. Dès 2014, M. Daniel Willi assume la présidence de la Commission infrastructures de la Fête des Vignerons 2019 avec, pour challenge, la réalisation de l'Arène de 20'000 places assises. Pour le compte de Maître Carré Sàrl depuis 2006, il exerce dans le Conseil au maître de l'ouvrage, en association avec sa fille Julie Acon, ainsi que pour des évaluations immobilières et des projets complexes.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de CESLA SA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de AGEPP SA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.
Président du Conseil d'administration de Maître Carré Sàrl, à Montreux.
Membre du Conseil d'administration d'Holdigaz SA, à Vevey.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Claude Romy
1963,
Suisse



Formation

Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES et expert comptable diplômé

Parcours professionnel

Claude Romy est entré en fonction le 4 mai 2022. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date.

En 1994, il a fondé DIMENSION SA, entreprise de conseils spécialisée en évaluation et transmission d'entreprises. Suite à sa vente à la Banque Cantonale de Genève et à la désignation de son successeur en 2020, il est devenu dès 2020 administrateur d'entreprises indépendant.

Autres mandats

Dès 2021, il assume la présidence de Retraites Populaires, une institution publique active dans l'assurance-vie et la prévoyance professionnelle. Il exerce un mandat d'administrateur auprès de plusieurs PME romandes actives dans l'industrie, les services aux entreprises et l'installation de systèmes énergétiques.

Direction

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques
1969,
Suisse



Formation

Doctorat ès sciences PhD Université de Lausanne.
Private banking certificate (UBS).

Parcours professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques est entré en fonction le 1^{er} juin 2009.

Il est de formation scientifique. Il a étudié la biologie et la chimie, pratiqué la recherche fondamentale et appliquée (Académie des Sciences de Russie; Centre de Recherche Nestlé). En 1999, il rejoint UBS, suit le programme de formation JKP, se dédie au conseil à la clientèle privée et occupe plusieurs fonctions de management au sein d'UBS Wealth Management International.

Autres mandats

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Vice-président du Conseil d'administration de Transports Vevey-Montreux-Riviera SA, à Montreux.

Bilan

608'624

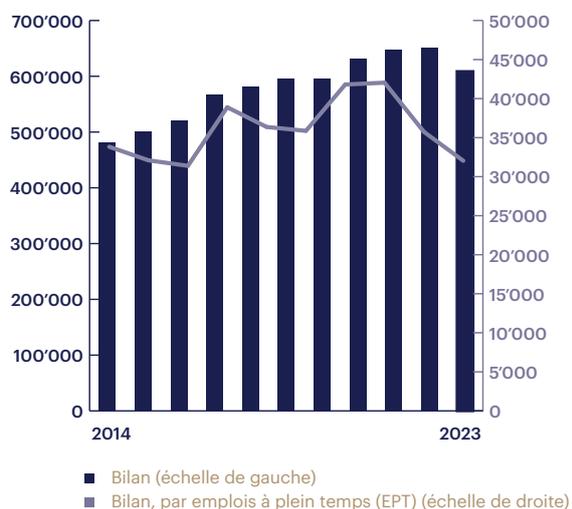
2023 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

650'464

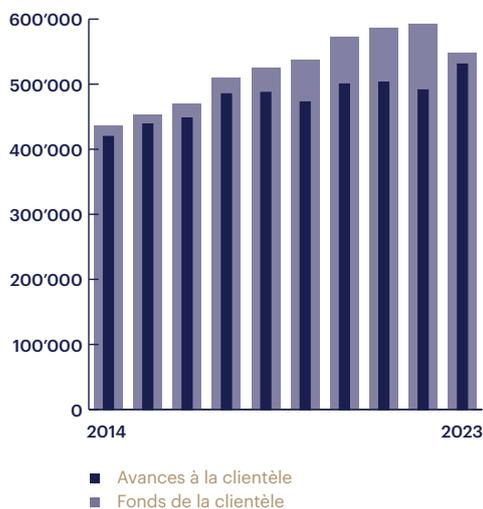
2022 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

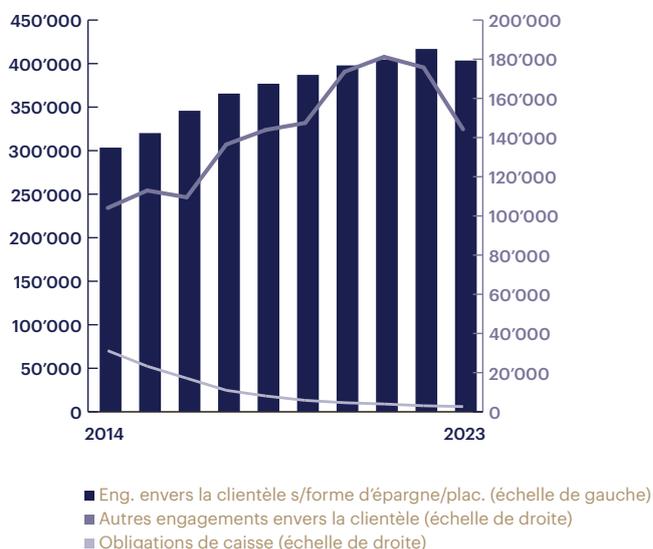
Taille du bilan



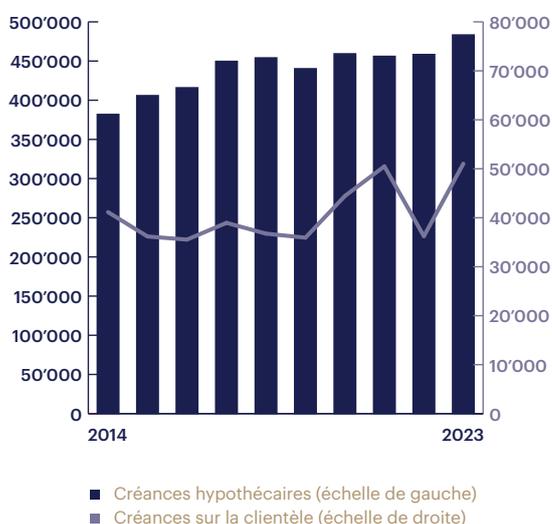
Couverture actifs-passifs clientèle



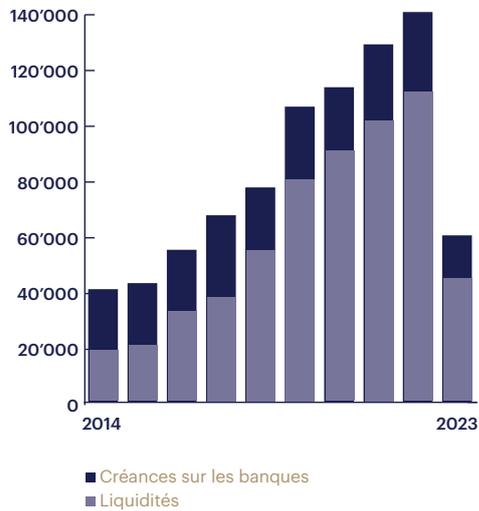
Engagements envers la clientèle



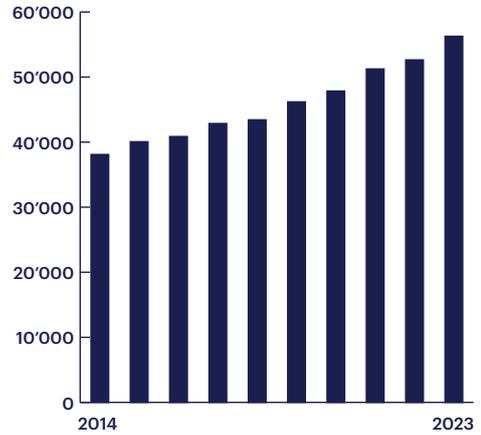
Créances sur la clientèle



Liquidités et créances sur les banques



Fonds propres globaux après répartition



Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2023 et de la répartition du bénéfice

Répartition de l'actif



- Liquidités et banques
- Avances à la clientèle
- Portefeuilles et participations
- Immeubles et autres postes

Répartition du passif



- Dépôts de la clientèle
- Provisions, réserves et capital social
- Autres postes

Part des prêts hypothécaires dans l'actif du bilan

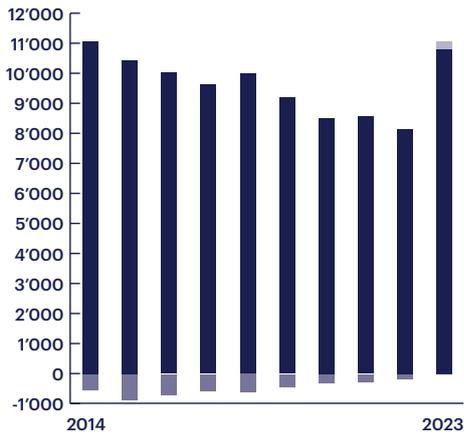
2023 **77.8%**

2022 **68.9%**

Pertes et profits

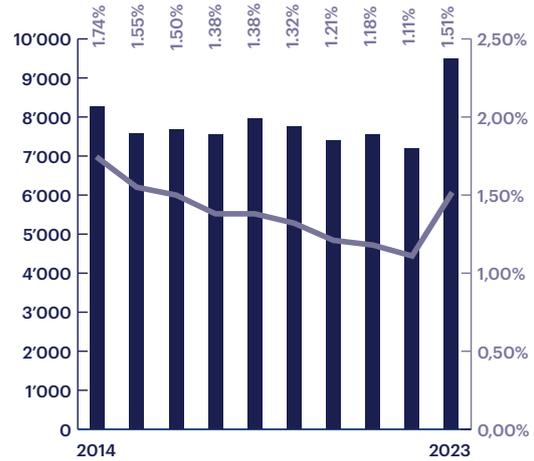
Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

Produits des intérêts



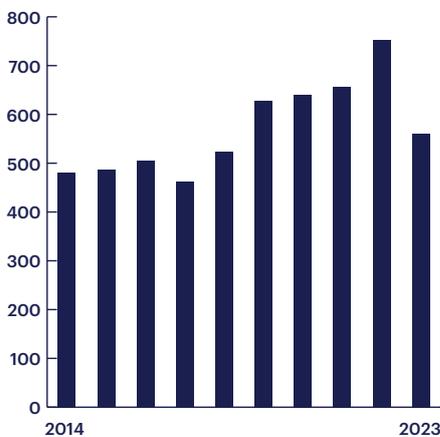
- Produits des intérêts sans coûts des SWAP
- Coûts des SWAP
- Produits des SWAP

Résultat des opérations d'intérêts et marge brute

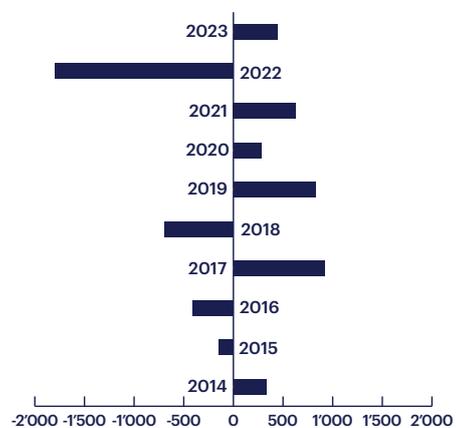


- Résultat des opérations d'intérêts sans les variations (échelle de gauche)
- Marge d'intérêts brute (échelle de droite)

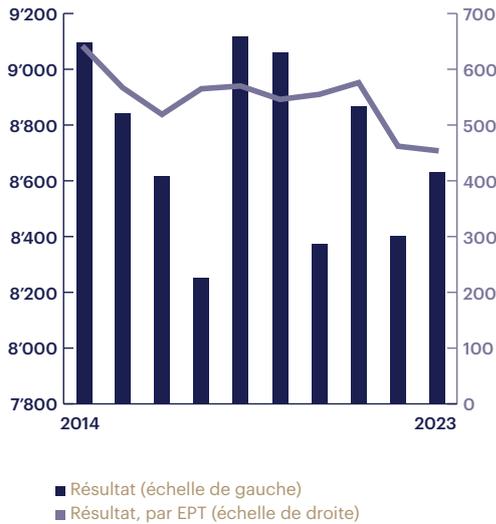
Résultat des commissions sur les titres et les opérations de placement



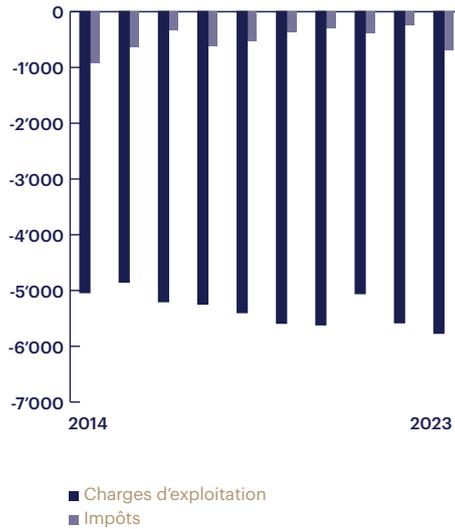
Résultat du nostro



Résultat des opérations liées à l'activité des collaborateurs de la CER

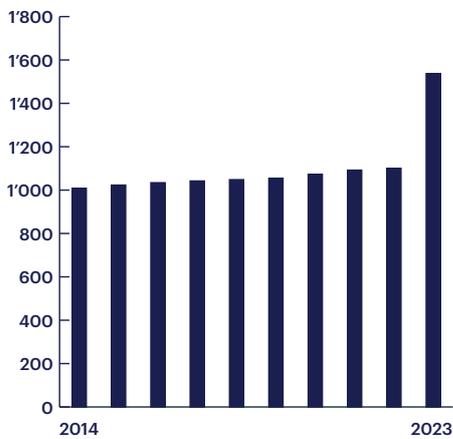


Charges d'exploitation et impôts



Bénéfice de l'exercice

Sous réserve de l'approbation des comptes 2023



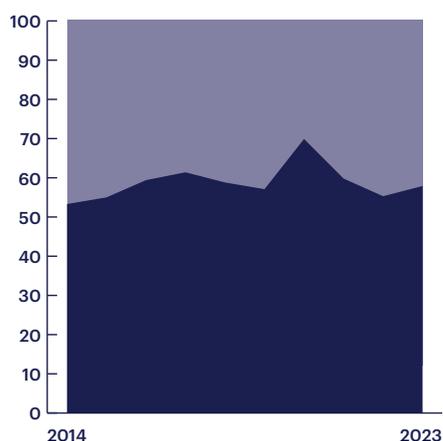
Dividende 2023

15%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2023 et de la répartition du bénéfice

Informations complémentaires

Cost / Income sans le nostro (en %)



Ratios

	2023
Ratio des liquidités à court terme (LCR)	425%
Ratio des fonds propres globaux	19.79%
Ratio de levier Bâle III	8.27%
Ratio du taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle	104.80%

Depuis 1814...

210

ème
exercice

Nombre de collaborateurs
et collaboratrices
à la fin de l'exercice 2023

19.0

EPT

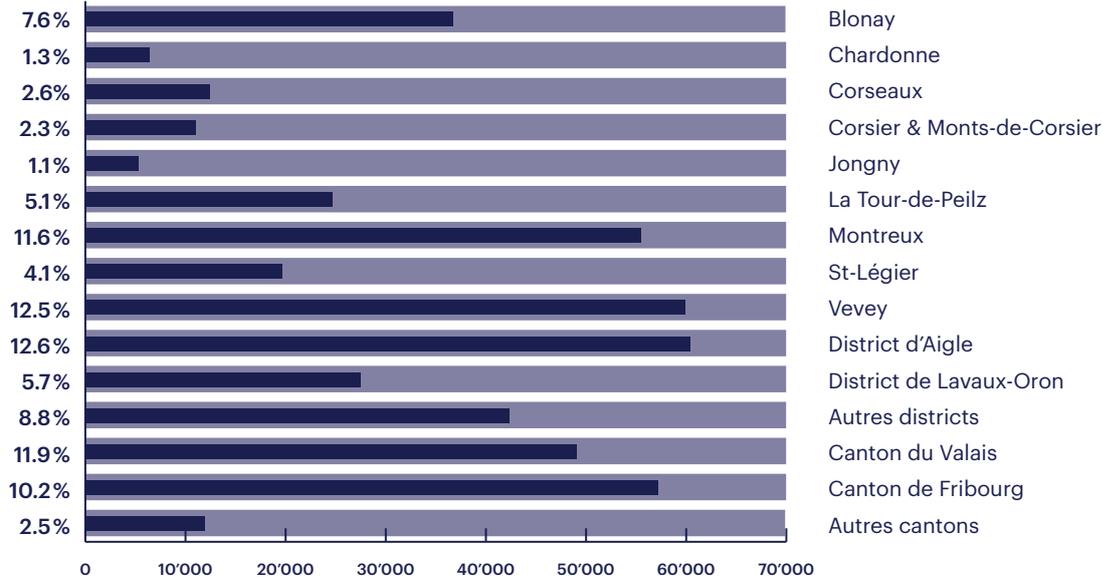
La marge d'intérêts brute
2023

1.51%

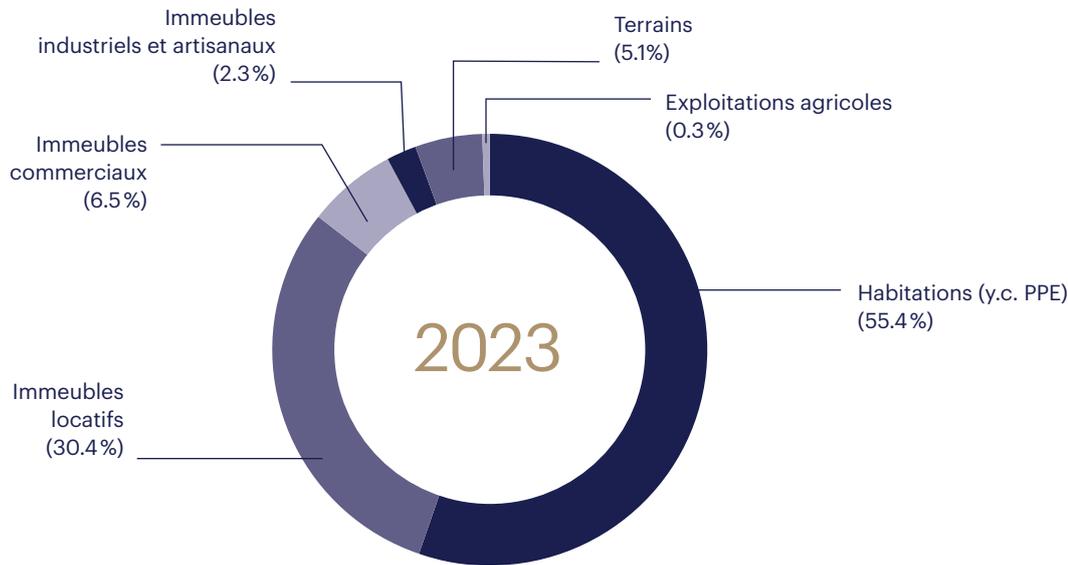
Répartition géographique
des placements hypothécaires
en 2023

48%

District Riviera-Pays-d'Enhaut



Répartition des prêts
hypothécaires par nature de gage
en 2023



Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2023 de la Caisse d'Épargne Riviera





Le 3 mai 2023, notre 209^e Assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey. Cet événement reflète notre engagement, notre transparence et les liens forts qui nous unissent avec nos fidèles clients.

A la suite de la partie officielle, une conférence a été animée par Monsieur Florian AUBRY sur le thème «La 3^e correction du Rhône, le plus grand projet de protection contre les crues de Suisse».



Comptes annuels 2023





La Caisse d'Épargne Riviera en bref

Bilan	2023 en milliers de francs	2022 en milliers de francs
Total du bilan	608'624	650'464
Avances à la clientèle	522'053	482'664
Dépôts de la clientèle	547'279	592'525
Fonds propres totaux	56'269	52'644

Compte de résultat	2023 en milliers de francs	2022 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	9'498	7'186
Résultat des opérations de commissions	777	896
Résultat des opérations de négoce	616	-1'262
Charges d'exploitation	-5'764	-5'577
Résultat des activités	11'150	7'654
Impôts	-685	-243
Bénéfice net de l'exercice	1'537	1'100

Ratios	2023	2022
Ratio pour la liquidité à court terme LCR	425%	1252%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	104.80%	122.80%
Marge brute d'intérêts	1.51%	1.11%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	584	456
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.12%	0.46%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.08%	0.11%

Comptes annuels
Bouclément individuel statutaire avec présentation fiable

Bilan (en milliers de francs)

		31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
Actifs			
	Annexe		
Liquidités		43'912	110'807
Créances sur les banques		15'270	28'466
Créances sur la clientèle	5.1	48'737	34'170
Créances hypothécaires	5.1	473'316	448'494
Opérations de négoce	5.2	17'779	19'284
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.3	245	471
Immobilisations financières	5.4	1'457	552
Comptes de régularisation		304	462
Participations	5.5, 5.6	1'921	1'925
Immobilisations corporelles	5.7	4'989	5'113
Autres actifs	5.8	694	720
Total des actifs		608'624	650'464
Passifs			
Engagements envers les banques		833	833
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		544'598	589'437
Obligations de caisse		2'681	3'088
Comptes de régularisation		726	695
Autres passifs	5.8	670	684
Provisions	5.11	6'250	6'500
Réserves pour risques bancaires généraux	5.11	22'170	19'820
Capital social	5.12	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'510	1'450
Réserves facultatives issues du bénéfice		25'950	25'140
Propres parts du capital	5.15	-89	-71
Bénéfice reporté		19	19
Bénéfice de l'exercice		1'537	1'100
Total des passifs		608'624	650'464
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'129	1'171
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	49'889	31'995

Compte de résultat (en milliers de francs)

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		31.12.2023	31.12.2022
	Annexe	en CHF	en CHF
<i>Résultat des opérations d'intérêts</i>			
Produit des intérêts et des escomptes		10'788	7'924
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		306	268
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		0	0
Charges d'intérêts		-1'596	-1'006
Résultat brut des opérations d'intérêts		9'498	7'186
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-754	625
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		8'744	7'811
<i>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		779	1'029
Produit des commissions sur les opérations de crédit		45	7
Produit des commissions sur les autres prestations de service		305	281
Charges de commissions		-352	-421
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		777	896
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	616	-1'262
<i>Autres résultats ordinaires</i>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		85	430
Produit des participations		68	52
Résultat des immeubles		103	345
Autres produits ordinaires		3	9
Autres charges ordinaires		0	-2
Sous-total autres résultats ordinaires		259	834
<i>Charges d'exploitation</i>			
Charges de personnel	7.2	-3'747	-3'523
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'017	-2'054
Sous-total charges d'exploitation		-5'764	-5'577
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-124	-124
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-88	-641
Résultat opérationnel		4'420	1'937
Produits extraordinaires	7.4	153	141
Charges extraordinaires	7.4	-1	-15
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	7.4	-2'350	-720
Impôts	7.5	-685	-243
Bénéfice		1'537	1'100

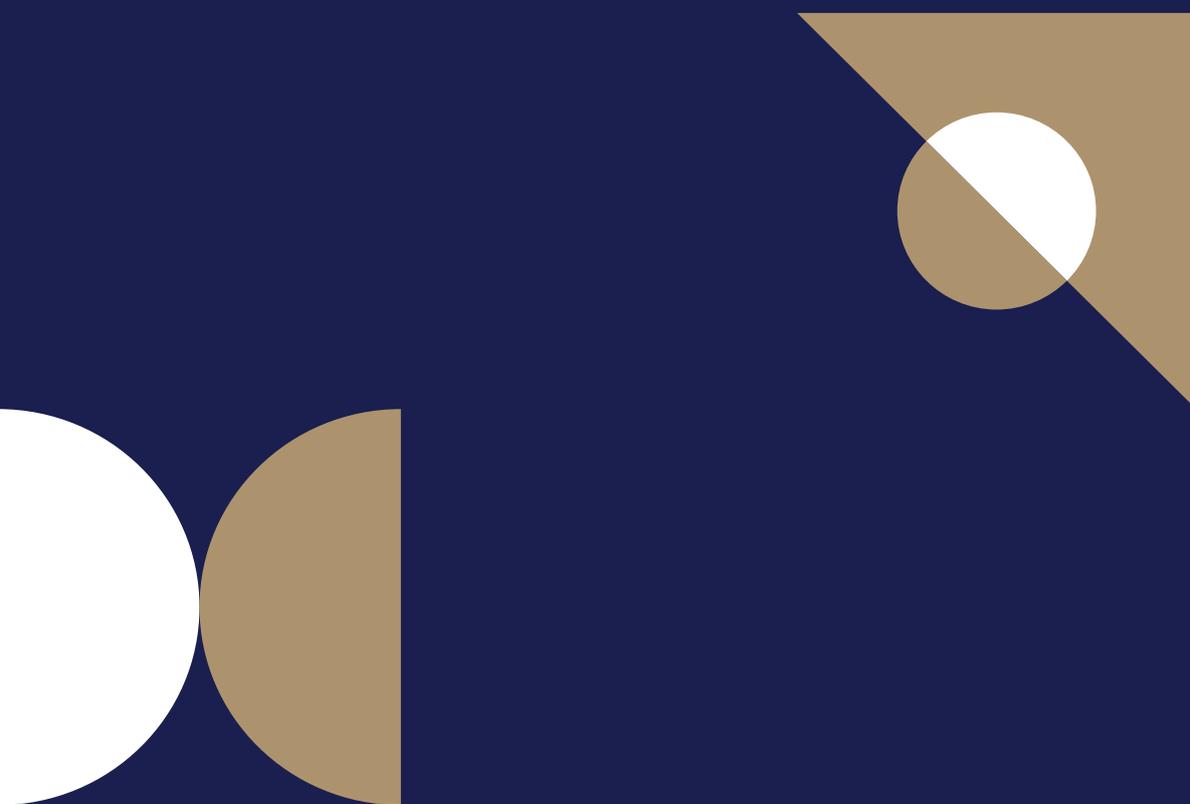
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs)

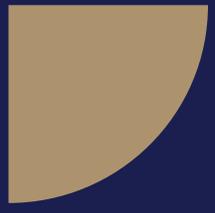
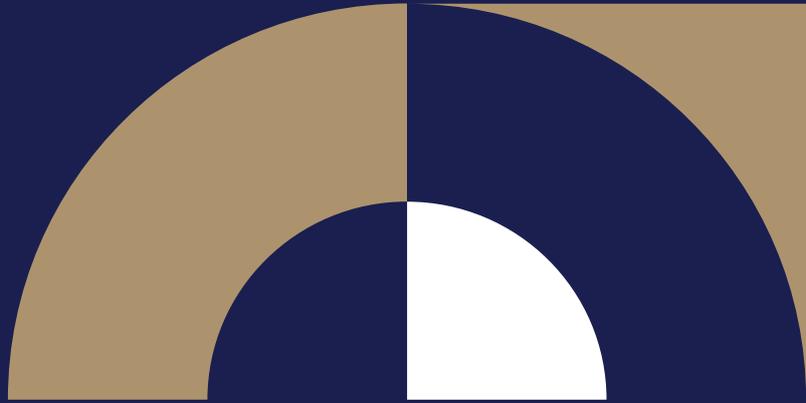
	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
Bénéfice	1'537	1'100
+ Bénéfice reporté	19	19
Bénéfice au bilan	1'556	1'119
Total à la disposition de l'Assemblée générale	1'556	1'119
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	40	60
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	1'230	810
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	265	230
Report à nouveau	21	19

Etat des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2023	1'769	0	1'450	19'820	25'160	-71	1'100	49'228
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice			60				-60	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					810		-810	0
Dividendes et autres distributions							-230	-230
Modification du bénéfice reporté								0
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-67		-67
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						49		49
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux				2'350				2'350
Bénéfice / (perte) de la période							1'537	1'537
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1'769	0	1'510	22'170	25'970	-89	1'537	52'867

Annexe aux comptes annuels 2023





1. Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Généralités

La Caisse d'Épargne Riviera (la CER), une société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte plus de 87'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes: opérations de guichets, sur comptes et trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 89,9% (exercice précédent 91,1%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille titres, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 19,0 personnes (18,2 l'année précédente).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, à l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et les conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2020/01. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fiable du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants:

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

La CER déterminait pour ses créances non compromises des correctifs de valeur pour risques latents de défaillance. Suite à l'entrée en vigueur de l'OEPC-FINMA, ces correctifs de valeur ont été requalifiés en tant que correctifs de valeur pour risques inhérents de défaillance. Cette requalification voulue par le législateur n'a pas eu d'impact financier pour la CER, mais uniquement une redéfinition des principes comptables mentionnés au chapitre 2.6 ci-dessous.

2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Ces dernières sont des corrections de valeur pour pertes non encore survenues. Les risques inhérents de défaillance sont des risques découlant implicitement des opérations de crédit et ne pouvant être égal à zéro au niveau de l'ensemble de la CER.

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont basées en fonction du risque inhérent au type d'avance.

Les corrections de valeur individuelles ainsi que celles sur base forfaitaire pour risques inhérents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

Le prix de cession d'une participation est basé sur le prix moyen pondéré.

Les gains réalisés lors de vente de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1er janvier 2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2023	2022
EUR	0.9259	0.9853
USD	0.8376	0.9225

2.20 Propres parts du capital

En adéquation avec l'OEPC-FINMA, les propres parts de capital sont présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. Gestion des risques

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y compris en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

La CER a mis en place un cadre réglementaire qui gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. Une fois par année, elle se soumet en outre à un stress test, véritable scénario catastrophe, dans lequel les liquidités sont diminuées drastiquement pour faire face à des retraits d'argent massifs, rapides et imprévus. Chaque stress test a démontré que la CER dispose de suffisamment de liquidités pour affronter les pires cas de crise.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2023, date du bilan de la CER.

5. Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	32'279	5'353	13'411	51'043	
Créances hypothécaires	479'683	0	0	479'683	
- Immeubles d'habitation	411'431	0	0	411'431	
- Immeubles commerciaux	31'210	0	0	31'210	
- Immeubles artisanaux et industriels	7'592	0	0	7'592	
- Autres	29'450	0	0	29'450	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
	31.12.2023	511'962	5'353	13'411	530'726
	31.12.2022	480'598	5'996	4'376	490'970
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
	31.12.2023	504'415	5'032	12'606	522'053
	31.12.2022	472'914	5'636	4'113	482'664
Hors bilan					
Engagements conditionnels	20	1'109	0	1'129	
Engagements irrévocables	45'727	4'162	0	49'889	
Total du hors bilan					
	31.12.2023	45'747	5'271	0	51'018
	31.12.2022	28'935	4'231	0	33'166

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2023	8'246	6'603	1'643	1'643
31.12.2022	8'465	6'603	1'862	1'862

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
<i>Opérations de négoce</i>		
Titres de dette, papier/opérations du marché monétaire	108	0
Titres de participation	17'671	19'284
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	17'779	19'284
<i>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</i>		
Titres de dette	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	17'779	19'284
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux						
SWAPS				244		20'000
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme						
Titres de participation/indices						
Options (OTC)						
Total avant prise en compte des contrats de netting						
31.12.2023	0	0	0	244	0	20'000
31.12.2022	0	0	0	471	0	35'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting						
31.12.2023				244	0	0
31.12.2022				471	0	0

5.4 Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
Titres de créance	3	3	3	3
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3	3	3	3
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	1'450	545	1'450	545
Total	1'457	552	1'453	548
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	0	0	0	0	0	3

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Participations

	Année de référence								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur	Valeur comptable 31.12.2023
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	2'719	-794	1'925	0	0	-4	0	0	1'921
Total des participations	2'719	-794	1'925	0	0	-4	0	0	1'921

Le calcul du prix de cession est décrit dans l'annexe 2. Principes de comptabilisation et d'évaluation.

Les participations au 31.12.2023 de MCHF 1'921 correspondent à Riviera Finance SA.

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détection	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA, Vevey	Gestion de patrimoine	1'650	82.20%	82.20%	82.20%	82.20%

5.7 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	2023					Valeur comptable 31.12.2023
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désinvestis-sements	Amortis-sements	Reprises	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-2'220	615	0	0	0	-17	0	599
Autres immeubles	9'612	-5'114	4'498	0	0	0	-107	0	4'391
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	12'461	-7'348	5'113	0	0	0	-124	0	4'990

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2023 en CHF	2022 en CHF	2023 en CHF	2022 en CHF
Compte de compensation	0	0	244	471
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	94	85	394	180
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	600	635	32	33
Total	694	720	670	684

5.9 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	31.12.2023		31.12.2022	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Esisuisse, 50% du compte de garantie mis en gage auprès de la BNS	2'081	4'162	0	0
	2'081	4'162	0	0

5.10 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2023	31.12.2022			31.12.2023	31.12.2022
		Retraites populaires	100%			0	0

5.11 Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2022	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2023
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	23	0	0	0	0	0	0	23
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	6'477	-336	0	0	0	86	0	6'227
Total des provisions	6'500	-336	0	0	0	86	0	6'250
Réserves pour risques bancaires généraux	19'820	0	0	0	0	2'350	0	22'170
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	8'307	-92	0	0	0	586	-128	8'673
- dont corrections de valeurs pour les risques de défaillance des créances compromises	1'862	-92	0	0	0	0	-128	1'642
- dont corrections de valeurs pour les risques inhérents de défaillance des créances non compromises	6'445	0	0	0	0	586	0	7'031

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 22'170 sont imposées fiscalement.

5.12 Capital social

	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.13 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
Membres du conseil d'administration	47	47	47'000	47'000				
Organes	5	5	5'000	5'000				
Collaborateurs	28	29	28'000	29'000				
Total	80	81	80'000	81'000	0	0	0	0

5.14 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
Sociétés liées	10	0	720	981
Affaires d'organes	7'126	6'835	5'579	8'331

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 7'126 au 31 décembre 2023.

5.15 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	
Propres actions au porteur le 01.01.2023	1'000	71
+ achats	1'000	67
- ventes	1'000	-49
Propres actions au porteur le 31.12.2023	1'000	89

5.16 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu:							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	41'831	2'081	0	0	0	0	0	43'912
Créances sur les banques	14'760	0	510	0	0	0	0	15'270
Créances sur la clientèle	13'411	24'078	7'300	2'255	4'000	0	0	51'044
Créances hypothécaires	0	87'190	13'790	65'092	286'571	27'040	0	479'683
Opérations de négoce	17'779	0	0	0	0	0	0	17'779
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	245	0	0	0	0	0	0	245
Immobilisations financières	7	0	0	0	0	0	1'450	1'457
Total								
31.12.2023	88'033	113'349	21'600	67'347	290'571	27'040	1'450	609'390
31.12.2022	162'901	104'008	12'477	57'243	292'484	20'892	545	650'550
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements envers les banques	833	0	0	0	0	0	0	833
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	144'269	400'329	0	0	0	0	0	544'598
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	210	470	1'554	447	0	2'681
Total								
31.12.2023	145'102	400'329	210	470	1'554	447	0	548'112
31.12.2022	176'639	413'631	250	237	1'716	885	0	593'358

6. Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2023	31.12.2022
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	49'889	31'995
Autres engagements conditionnels	1'129	1'171
Total des engagements conditionnels	51'018	33'166

6.2 Répartition des opérations fiduciaires

	31.12.2023	31.12.2022
	en CHF	en CHF
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	2'855	0
Total des engagements conditionnels	2'855	0

7. Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.2023	31.12.2022
	en CHF	en CHF
Répartition selon les secteurs d'activité		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	616	-1'262
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	616	-1'262
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	445	-1'800
Devises	171	538
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	616	-1'262

7.2 Charges de personnel

	31.12.2023	31.12.2022
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2'903	-2'738
Prestations sociales	-301	-274
Contributions aux institutions de prévoyance	-401	-376
Autres charges de personnel	-142	-135
Total des charges de personnel	-3'747	-3'523

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2023	31.12.2022
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-411	-410
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-796	-800
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-31	-30
Honoraires de la société d'audit	-97	-92
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-86	-83
- dont pour d'autres prestations de service	-11	-9
Autres charges d'exploitation	-682	-722
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2'017	-2'054

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de CHF 2'350'000 en 2023 par le débit du compte «Variations des réserves pour risques bancaires généraux».

	31.12.2023
	en CHF
Les produits extraordinaires se décomposent comme suit:	
Récupération de l'Administration cantonale des impôts pour 2020 et 2021	153
Les charges extraordinaires se décomposent comme suit:	
Divers	-1

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2023	31.12.2022
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-685	-243
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-685	-243
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	15.50%	12.54%

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative (la Banque), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe. Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 36 à 58) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 23 février 2024

BDO SA



Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



pp Eugénie Boyer de Bouillane
Experte-réviseur agréée

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon Circ.-FINMA 2016/1

Chiffres clés essentiels réglementaires

31.12.2023

31.12.2022

Fonds propres pris en compte

1	Fonds propres de base durs (CET1)	50'769	47'144
2	Fonds propres de base (T1)	50'769	47'144
3	Fonds propres totaux	56'269	52'644

Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)

4	RWA	284'325	281'163
4a	Exigences minimales de fonds propres	22'746	22'493

Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)

5	Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET1)	17.856%	16.768%
6	Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	17.856%	16.768%
7	Ratio des fonds propres globaux	19.790%	18.724%

Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)

8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.500%	2.500%
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.000%	0.000%
10	Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.000%	0.000%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.500%	2.500%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	11.790%	10.724%

Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA

12a	Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.500%	2.500%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.000%	0.000%
12c	Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.000%	7.000%
12d	Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.500%	8.500%
12e	Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.500%	10.500%

Ratio de levier Bâle III

13	Engagement global	613'886	653'408
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8.27%	7.22%

Actifs liquides de haute qualité (HQLA)

15			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	97'296	99'981
	Moyenne 2 ^e trimestre	92'552	108'923
	Moyenne 3 ^e trimestre	77'397	114'306
	Moyenne 4 ^e trimestre	47'009	113'290

Flux nets de trésorerie

16			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	8'405	8'412
	Moyenne 2 ^e trimestre	8'622	8'052
	Moyenne 3 ^e trimestre	12'750	12'026
	Moyenne 4 ^e trimestre	10'109	9'066

31.12.2023

31.12.2022

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	1157.62%	1188.49%
Moyenne 2 ^e trimestre	1073.40%	1352.79%
Moyenne 3 ^e trimestre	607.04%	950.47%
Moyenne 4 ^e trimestre	465.02%	1249.67%

Ratio de financement (NSFR)

18 Refinancement disponible stable	557'896	595'114
19 Refinancement stable nécessaire	370'355	357'548
20 Ratio de financement NSFR	151%	166%

Aperçu des positions pondérées par le risque*Montants en milliers de francs*

	RWA 2023	RWA 2022	Fonds propres minimaux 2023
Risque de crédit	256'513	258'381	20'521
Risque de marché	5'338	916	427
Risque opérationnel	17'488	16'200	1'399
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	279'338	275'497	22'347

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs*Montants en milliers de francs*

Au 31.12.2023	Valeurs comptables brutes des Positions en défaut		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)	8'246	522'480	8'673	522'053
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	51'018	0	0
Total	8'246	573'498	8'673	522'053

Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque*Montants en milliers de francs*

Au 31.12.2023	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	13'411	508'642	522'053
Opérations hors bilan	0	51'018	0
Total	13'411	559'660	522'053
Dont en défaut	0	8'673	0

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la banque (IRRBBA)

Publication d'informations qualitatives

Définition de l'IRRB

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRRB

Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Règlement ALM / Gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.

Périodicité du calcul de l'IRRB et description des agrégats utilisés

La mesure et le contrôle sont effectués périodiquement au moyen d'un programme spécifique et de la statistique BNS ZIR. Ils portent essentiellement sur la situation des risques « sensibilité des fonds propres », sur la capacité de risque « taux de fonds propres (valeur de marché) », ainsi que sur l'évolution de la marge d'intérêts.

Scénarios de choc de taux et de stress

Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.

Hypothèses de modélisation divergentes

Aucune hypothèse et modélisation divergente.

Couverture de l'IRRB ainsi que traitement comptable y relatif

Le risque de taux est ponctuellement couvert au moyen d'instruments financiers (Swap de taux uniquement). Ces positions se trouvent en pied de bilan, sous la rubrique « Hors Bilan ».

Hypothèses et paramètres-clés de la calculation

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs, il n'y a pas de position comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni d'autres hypothèses.

Autres informations

Sans objet.

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	0	0	0	0.00	0.00		
Créances sur la clientèle	15	15	0	2.16	2.16		
Hypothèques du marché monétaire	0	0	0	0.00	0.00		
Hypothèques à taux fixes	392	392	0	2.58	2.58		
Immobilisations financières	0	0	0	0.00	0.00		
Autres créances	0	0	0	0.00	0.00		
Créances découlant de dérivés de taux ¹⁾	20	20	0	0.00	0.00		
Engagements envers les banques	1	1	0	0.17	0.17		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	0	0	0	0.00	0.00		
Obligations de caisse	3	3	0	2.90	2.90		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0	0	0	0.00	0.00		
Autres engagements	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements résultant de dérivés de taux ¹⁾	20	20	0	1.25	1.25		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	15	4	0	0.04	0.04		
Créances sur la clientèle	36	36	0	0.22	0.22		
Créances hypothécaires à taux variables	87	87	0	1.45	1.45		
Autres créances à vue	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	144	137	0	1.56	1.56		
Autres engagements à vue	0	0	0	0.04	0.04		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	400	397	0	2.64	2.64		
Total	1'134	1'112	0	15.01	15.01	0	0

1) Total des dérivés de taux en portefeuille de 20 millions de francs : pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements.
Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation des taux.

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêts

Période	Δ EVE (fluctuation de la valeur économique)		Δ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Hausse parallèle	2.80%	6.12%	-24.91 %	-24.34%
Baisse parallèle	-3.61%	-7.26%	26.85%	26.09%
Choc dit steepener ¹	3.65%	3.81%		
Choc dit flattener ²	-3.03%	-2.63%		
Hausse des taux à court terme	-1.45%	0.06%		
Baisse des taux à court terme	1.50%	-0.05%		
Maximum	3.65%	6.12%	26.85%	26.09%

Période	31.12.2023	31.12.2022
Fonds propres de base (Tier 1)	56'269	52'644

¹ Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

² Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

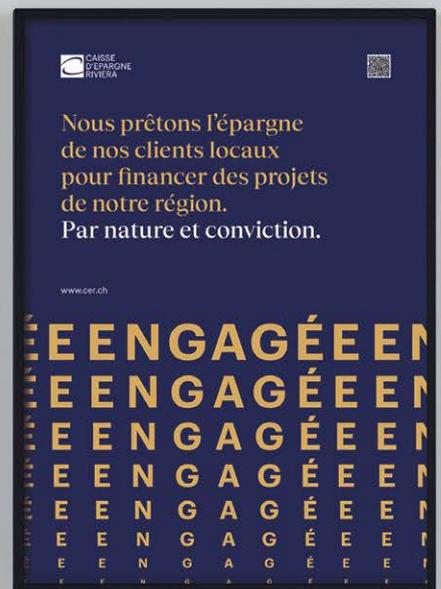
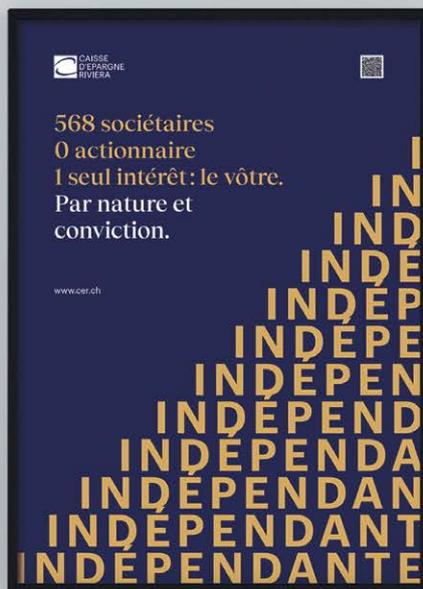
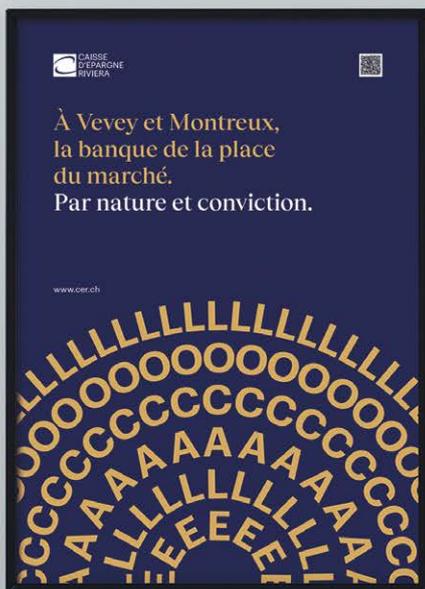
Δ EVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle variables, pour des montants comparables.

Δ NII

Dans le cas d'un déplacement parallèle vers le haut, les taux des hypothèques à taux fixe restent stables et ceux des dépôts de la clientèle augmentent, diminuant ainsi la marge. Dans ce cas-ci, la charge liée aux dérivés diminue, améliorant ainsi un peu le résultat. Un déplacement parallèle vers le bas permet théoriquement de dégager un résultat meilleur, à condition d'appliquer une politique de taux négatifs.

Regard en images





Différents supports

Notre communication a également évolué avec une campagne mettant en lumière les valeurs de la CER. Cette dernière a été réalisée par l'agence Antistatique.

En fin d'année, c'est avec un visuel lumineux proposé par l'agence l'Elixir que nos bons vœux ont été envoyés.

Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Luca Carmagnola
www.looka.ch

Hugues Siegenthaler
www.kobo.ch/siegenthaler

Luca Devita
www.bylucadevita.com

Dominique Schreckling
Team Photo 29^e FAR 2023

Antistatique « Photo Affiches »
www.antistatique.net

Photolithographie

Vincent Huther
www.trihedra.ch

Impression

Imprimerie media f SA
www.media-f.ch

Papiers

Couverture : Munken Polar smooth
highwhite 300 g/m²
Intérieur : Munken Polar smooth
highwhite 150 g/m²

Tirage

800 ex.

Imprimé en mars 2024.



CER Vevey
Avenue Paul-Ceresole 3
1800 Vevey

CER Montreux
Place du Marché 10
1820 Montreux

www.cer.ch
contact@cer.ch
T. +41 21 925 80 25

CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

www.cer.ch